

## Offre de formation 2017

### Formation - LES INFRACTIONS ET LES CONTENTIEUX EN URBANISME

*Formation limitée à 20 personnes maximum*

#### Public concerné

Elus des communes et des EPCI à fiscalité propre

#### Intervenant

Grégory MOLLION, Avocat au Barreau de Grenoble et Maître de Conférences en Droit public à l'Université Pierre Mendès France (Grenoble).

#### Programme prévisionnel

- ✓ **Les différents procès de l'urbanisme**
  - Les litiges devant la juridiction administrative
  - Le procès civil et le procès pénal
- ✓ **Les infractions à l'urbanisme : les infractions liées au permis de construire, aux documents d'urbanisme et les autres infractions**
- ✓ **La prescription**
  - Les règles de prescription en matière pénale
  - Le départ de la prescription et la jurisprudence applicable
- ✓ **Les peines**
  - Les peines principales et les amendes
  - La remise en état
  - La pratique du juge pénal en matière de peines
- ✓ **La question de la partie civile**

#### Dates, lieux et horaires

Mardi 13 juin 2017, de 14h à 18h à LA ROCHE-SUR-FORON (Mairie – Salle du Conseil - 1 Place de l'Hôtel de ville, 74800 La Roche-sur-Foron)

**ATTENTION : Formation limitée à 20 personnes maximum**

#### Frais d'inscription

70 euros par personne

**Inscription  
obligatoire avant le  
2 juin 2017**

Les demandes d'inscription des participants sont prises en compte selon l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

L'Association des Maires de Haute-Savoie se réserve le droit d'annuler ou de reporter une réunion/une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.

#### Renseignements

Tél : 04 50 51 47 05

Fax : 04 50 52 71 35

[secretariat@maires74.asso.fr](mailto:secretariat@maires74.asso.fr)

## BULLETIN D'INSCRIPTION – Formation « Les infractions et les contentieux en urbanisme »

Commune : .....

Adresse mail : .....

Participants : Nombre : .....

Prénom - NOM	Qualité	Adresse mail (si différente de l'adresse indiquée ci-dessus)
--------------	---------	--

.....

.....

.....

Numéro(s) de portable où joindre les participants en cas de besoin (IMPORTANT):

.....

.....

Participera(ont) à la formation du mardi 13 juin 2017 à LA ROCHE-SUR-FORON (*Salle du Conseil de la Mairie*), de 14h à 18h

### Frais d'inscription

70 euros par  
personne

### Modalités d'inscription

Bulletin réponse à  
retourner par fax au 04  
50 52 71 35 ou par mail :  
[secretariat@maires74.asso](mailto:secretariat@maires74.asso.fr)  
[.fr](http://maires74.asso.fr)

Inscription avant le  
2 juin 2017

### ATTENTION : L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE et LIMITEE A UN GROUPE DE 20 PERSONNES MAXIMUM

Les demandes d'inscription des participants sont prises en compte selon l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Votre inscription ne sera vraiment validée qu'après envoi d'un **mail de confirmation de notre part**.

**Le règlement (70 € par participant) est à effectuer à réception de la facture. Toute inscription non annulée dix jours avant le début de la formation est due.**

L'Association des Maires de Haute-Savoie se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Cachet de la Mairie/l'EPCI et Signature du Maire/Président  
(obligatoires) :